

# L'occupation de 1914-1918 à Laon

## Comment les laonnois ont vu leur libération le 13 octobre 1918

par Pierre LEFÈVRE,  
Ancien bibliothécaire de Laon.

---

### AVERTISSEMENT :

S'associant à tous ceux qui ont diversement commémoré le soixantième anniversaire de la libération de 1918 et de l'armistice du 11 novembre, les Archives Départementales de l'Aisne ont, pour leur part, présenté au public, du 13 octobre au 29 novembre 1978, une importante exposition sur les quatre années d'occupation subies par la population laonnoise, aboutissant à la mémorable journée du 13 octobre 1918.

Cette exposition, longuement méditée et préparée, reposait sur deux bases : l'une était constituée par les fonds documentaires : essentiellement les archives municipales de Laon déposées au cours de l'été 1978 pour la période de 1800 à 1940, masse foisonnante restée endormie pendant des décennies, et riche infiniment de son authenticité ; mais aussi documents provenant d'anciens combattants Allemands, d'habitants de Laon, de collectionneurs ; l'autre s'est bâtie en quelques mois grâce aux patientes démarches de M. Lefèvre, qui, pour donner au catalogue de l'exposition davantage d'intérêt et de pérennité, y a ajouté les résultats d'une enquête aussi complète et objective que possible sur les années 1914-1918 à Laon, telles que ceux qui les ont vécues ont pu les lui faire connaître.

La publication de ces pages, leur diffusion auprès de ceux qui aiment l'histoire, se justifie par l'importance des traces laissées dans la mémoire collective par ces quatre lourdes années. D'autres apports peuvent toujours les enrichir, infirmer, ou confirmer, mais elles tiennent compte avec respect de ce que des habitants de l'Aisne ont vécu, et rappelé avec sérénité, avec humour, ou avec peine, et toujours avec la chaleur de la vie.

Cécile SOUCHON  
Directrice  
des Archives Départementales  
de l'Aisne.

« Campée sur son rocher, la très vieille ville regarde autour d'elle la campagne qui commence à s'endormir ; malgré les changements et malgré ce qu'on appelle le progrès elle est encore un chef-lieu, une capitale aujourd'hui comme il y a dix siècles... Quand il n'y avait plus de France il y avait encore LAON ».

*C'est le grand historien, notre compatriote qui s'exprime ainsi.*

*Gabriel HANOTAUX*

*« L'énergie Française »*

### *Joie immense des habitants de Laon le 13 octobre 1918*

« Ce 13 octobre, nous disent certains, a été le plus beau jour de ma vie ! ». D'autres émettent la même opinion en songeant au 11 novembre. Mais les uns et les autres ressentaient de façon intense la joie de la liberté retrouvée après quatre dures années.

Nous parlons de dures années, il faut voir ce qu'elles ont été.

### *Les sources d'information*

On en a d'imprimées. C'est le cas de deux carnets de guerre. L'un a été tenu sous la forme chronologique par un jeune avocat laonnois qui s'était déjà intéressé de façon heureuse à l'histoire de Laon, Jean Marquiset ; son frère était l'architecte bien connu.

L'autre a été tenu par Henri Pasquier, directeur du Courrier de l'Aisne. Ses notes ont été regroupées par centres d'intérêt (1).

Un troisième carnet de guerre a été tenu par le jeune docteur Macon. Les Archives Départementales de l'Aisne conservent de ce travail, qui n'a pas été publié, un microfilm.

Il y a également toute la documentation que nous trouvons dans les journaux locaux : « *Courrier de l'Aisne* » et « *Tablettes de l'Aisne* ».

---

(1) Le livre de Marquiset a pour titre : « *Les Allemands à Laon : 2 septembre 1914 - 13 octobre 1918* », éditions Bloud et Gay, 1919.

La brochure de Monsieur Pasquier : « *Quarante neuf mois d'esclavage. La ville de Laon sous le joug Allemand* », imprimerie du Courrier de l'Aisne, 1922.

Il nous a été donné d'apprendre dans le n° du 27 septembre 1930 des *Tablettes de l'Aisne* que Monsieur Fouquet, le célèbre organiste de la Cathédrale avait consacré, lui aussi, à l'histoire de Laon pendant la guerre de 1914 « un énorme manuscrit » dans lequel il relate « tout ce qui s'est passé dans notre ville durant les quatre années de guerre » (2).

Or si les *Tablettes* ont publié de lui quelques articles, il s'en faut que nous connaissons entièrement ce travail. Sans doute d'ailleurs a-t-il été rédigé des carnets semblables pour la période 1940-1945...

Nous devons encore signaler dans les *Tablettes* du 27 septembre 1930 un article de Fouquet intitulé « la physionomie de Laon pendant la guerre », article du plus haut intérêt.

Signalons deux importants ouvrages indispensables à connaître puisqu'ils concernent l'histoire des vaillants chasseurs à pied qui ont été les premiers libérateurs de la ville de Laon :

- Historique sommaire du 25<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, Toulouse, Privat, 1919.
- 1914-1918 — Souvenirs des 25<sup>e</sup> - 65<sup>e</sup> - 106<sup>e</sup> Bataillons de chasseurs à pied pendant la grande guerre — 1935.

Parmi les archives municipales des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles actuellement en cours de classement depuis leur dépôt aux Archives Départementales de l'Aisne, il y a des affiches, des registres, des liasses, concernant la population, les bâtiments, les monuments, les établissements hospitaliers, les divers centres d'enseignement, et une très importante correspondance concernant la question si grave de l'alimentation entre 1914 et 1918, tout un ensemble documentaire important et varié.

Enfin, dans toute la mesure du possible, nous avons interviewé des Laonnois qui se trouvaient à Laon en 1914-1918 et quelques personnes dont le témoignage a une valeur marquante. La référence des témoignages est toujours indiquée.

---

(2) Jules Emile FOUQUET était né à Fontaine-Notre-Dame (Nord) le 6 février 1878. Il se maria le 9 janvier 1919 à Laon avec Emilie Léonie FROUSSART. Elle mourut le 18 avril 1935. Monsieur FOUQUET, le 19 juillet 1966, tous deux à Laon.

Aveugle de naissance, il connaissait le braille et de plus se servait de la machine à écrire. Son travail fait, il demandait simplement qu'on le relise et le corrige si nécessaire.

Toutes précisions sur lui et sur son manuscrit concernant la période 1914-1918 à Laon seront accueillies avec reconnaissance par les Archives.

*Sources d'information  
pour la journée du 13 octobre 1918*

Elles s'ajoutent à celles précédemment indiquées.

Nous avons du Général Mangin un article intitulé : « Le Martyre et la délivrance de Laon » (*Monde illustré* n° 21, janvier 1922). Cet article est répété mot pour mot dans son volume intitulé : « Des hommes et des faits » — Paris, Plon, 6<sup>e</sup> chapitre, p. 111 et suivantes, 14<sup>e</sup> édition, sans illustration.

Dans un excellent discours prononcé à Laon le 17 octobre 1937, à l'occasion de la fête de la Sidi-Brahim, M. Charles Dessery rend hommage au Séateur-Maire Georges Ermant et rappelle, avec tous les détails connus les événements de la matinée du 13 octobre 1918, heures pendant lesquelles l'armée des Chasseurs à pied fut la libératrice de Laon.

Pour ce qui est de l'après-midi : cf. *Tablettes de l'Aisne*, 20 octobre 1937.

Fouquet (J.) — *Tablettes de l'Aisne* des 12 et 19 octobre 1919 et des 14, 18, 21, 25 octobre 1933.

Divers W (Westercamp) ou sans nom : *Tablettes de l'Aisne* 10 et 17 octobre 1920 — 15 octobre 1922 — 10 novembre 1923 — 11 et 18 octobre 1938.

Dans le *Courrier de l'Aisne* n° du 19 octobre 1919 et 16 octobre 1920.

Pour la remise de la Croix de Guerre à la Ville de Laon cf. *Tablettes de l'Aisne* n° du 24 octobre 1920.

Dessaint : Pourquoi à la commémoration de l'Armistice honore-t-on le Général Mangin ? *Aisne Nouvelle* des 14 et 16 octobre 1976.

Signalons dans les archives municipales les trois registres de la commission spéciale de ravitaillement du 11 mars 1915 jusqu'à la Libération, le registre des délibérations municipales de la ville de Laon (23 mars 1914 - 5 juin 1920), et le registre intitulé, Lyon - Laon, Comité Laonnois des œuvres de guerre, 1918-1920 ainsi que de très nombreux dossiers : agriculture, art, hospices, ravitaillement... etc.

*Quelques dates : 2 août 1914 : la mobilisation - 27 août : dernier numéro du Journal de l'Aisne - 31 août : départ du dernier train - 2 septembre : l'entrée des Allemands à Laon.*

Le 1<sup>er</sup> août 1914, la ville est bouleversée, c'est une bien triste journée : la mobilisation. Le 25 août, les magasins ferment. L'exode de la population commence ; rien de plus désolant que l'abandon d'un foyer, dit Marquiset. Afflux d'émigrants et de soldats belges, le lendemain. Le 27, le dernier numéro du *Journal de l'Aisne* paraît. Voilà un journal qui date de 1807, qui a vu 1830, 1840, 1870, qui a connu sous la direction d'Edouard Fleury une grande renommée pour toute la documentation historique sur tous les sujets concernant Laon et l'Aisne. Curieusement à la fin de la seconde guerre, ce sont « Les Tablettes de l'Aisne » et le « Courrier de l'Aisne » qui disparaîtront à leur tour.

Le 30 août, les dernières administrations quittent la ville. La Trésorerie Générale estime qu'il y a lieu de mettre à l'abri le numéraire dont elle est détentrice. Une des trois autos qui existent dans la ville va répondre aux besoins, c'est celle de M. Lebasteur, quincaillier, rue Saint-Jean. L'auto stationne devant son magasin, mais le numéraire se trouve à la Trésorerie, (à l'époque dans la Maison Houdry, rue Milon de Martigny). Le père est au volant de la voiture qu'il lui est impossible de quitter dès un premier chargement réalisé. Le fils, le jeune Hachet, va assurer le transfert de cette monnaie. Une brouette répond aux besoins. Jusqu'au dernier centime tout est embarqué après de nombreux et pénibles voyages. Quelques heures plus tard, tout est à Château-Thierry, M. Hachet est heureux. L'occupant ne récupérera jamais cette manne. — (Témoignage Hachet.)

Le lendemain 31, c'est le dernier train qui quitte l'importante gare où se joignent Compagnie du Nord et Compagnie de l'Est.

Et le mercredi 2 septembre, le Sénateur-Maire M. Georges Ermant, remarquable architecte et homme politique durant 37 années (1), qui a refusé de descendre en bas de la ville, voit

---

(1) Né à Laon le 22 juin 1852, il y est mort le 13 février 1935. Maire de Laon pendant de longues années (1892-1919), il le fut durant cette dure période de 1914-1918. Notice sur Georges Ermant dans : « Dictionnaire des Parlementaires Français ». — *Courrier de l'Aisne* : des 16 février et 20 février 1935. Il était particulièrement dynamique, loyal, mais ferme. Il savait prendre des responsabilités. Le Conseil Municipal lui adressait le 3 novembre 1919 « sa reconnaissance pour le zèle et le dévouement » qu'il avait montrés « pendant les terribles années de l'occupation allemande ». Les étrangers eux-mêmes ne s'y trompaient pas. En témoignage de tout ce qu'il fit pour le ravitaillement, les Belges d'un côté, les Américains, par la voix de M. Hoover — le futur Président des Etats-Unis — lui adressèrent toutes leurs félicitations et les sentiments de la plus vive reconnaissance. Dans une lettre écrite par Mademoiselle Evers dont la copie existe aux Archives Départementales, on trouve que son père qui fut le premier commandant de la Commandanture à Laon, disait de M. Ermant : « c'est un grand vieil homme,

l'occupant entrer à l'Hôtel de Ville. L'officier allemand pénètre dans le cabinet du Maire et déclare que si les habitants se tiennent tranquilles, l'occupant agira de la même manière. Avant de se retirer, il détache un bon de réquisition. M. Ermant est frappé par la signature et lui demande immédiatement s'il était parent de l'officier qui vint à Laon en 1870 avec le duc de Mecklembourg. Il répondit que c'était son grand oncle. On lui dit que c'était grâce à sa généreuse intervention que la ville avait été préservée du carnage après l'explosion de la citadelle (Pasquier, ouv. cit. p. 1-3).

C'est à MM. Ermant, Michaux, Martin, adjoints, au Conseil Municipal et à M. Charles Dessery, le dévoué Secrétaire Général, que va incomber la lourde charge de répondre aux suites de l'occupation et cela pendant plus de quatre ans, exactement pendant 1.502 jours soit 49 mois 19 jours. Plus d'une fois, au cours de ces lourdes années, M. Ermant se plaindra en raison du surmenage de sa santé défaillante.

Grâce à M. Pasquier (directeur du *Courrier de l'Aisne*), nous savons que le lendemain des « officiers supérieurs en armes avec des soldats baïonnettes au canon, envahissaient le cabinet du Maire et déposaient une énorme réquisition : 70.000 kg de pain ou de biscuit, 20.000 kg de lard ou de jambon, 10.000 kg de riz ou de semoule, 20.000 kg de café torréfié ou de chocolat, cacao, thé, 2.000 kg de sel, 70.000 kg d'avoine, 20.000 kg de bons cigares ou de bon tabac à livrer pour le lendemain 4 septembre à midi, sous peine d'exécution militaire ».

« Le Maire répondit qu'il lui était impossible de remplir cette réquisition. Pourquoi, ajouta-t-il, tout cet appareil militaire vis-à-vis d'un homme désarmé ? Si vous me faites fusiller, vous me conduirez à l'immortalité. Cela vaudrait mieux que de mourir dans quelques années, dans quelques mois, peut-être, d'une maladie de cœur ou de foie ». Cette première demande de réquisition fut la seule qui n'eut pas de suite.

---

superbe et respectable ». Quand le 21 novembre 1918, M. Ermant reprit sa place au Palais du Luxembourg en compagnie du Sénateur du Nord M. Drou, les Sénateurs se levèrent et les saluèrent de leurs acclamations unanimes. Le Président du Sénat Antoine Dubost s'exprime ainsi : « Mes chers collègues, au moment où ils reprennent leur place parmi nous, que nos collègues et amis MM. Ermant et Drou reçoivent le salut joyeux et la cordiale bienvenue du Sénat tout entier ». Et M. Ermant de répondre : « j'ai fait, mes chers collègues, simplement mon devoir dans des conditions difficiles et dans la mesure où il m'était possible de le faire. Aussi bien, j'ai estimé qu'il était plus facile de faire son devoir que de ne le point faire... Je fais monter de mon cœur à mes lèvres l'expression émue de ma gratitude et de ma reconnaissance pour les paroles prononcées par M. le Président et auxquelles le Sénat tout entier a bien voulu s'associer ». M. Ermant était Officier de l'Instruction publique, Chevalier de la Légion d'Honneur, cité à l'Ordre de la Nation.

*L'état de la ville en octobre 1914,  
d'après M. J. Fouquet.*

Nous avons, grâce à Fouquet, un tableau précis de la ville à la mi-octobre 1914. Il estime qui si un Laonnois avait pu revenir à Laon, il n'en aurait pas cru ses yeux :

Tout d'abord, que devient le quartier de la gare ?

— Un magasin d'approvisionnement en denrées alimentaires, pour hommes et chevaux, s'est installé dans une sucrerie.

— Un vaste magasin de matériel pour le Génie a pris place dans une autre usine.

— Place de la Gare, construction de grands garages automobiles.

— Les cafés du Commerce et de la Gare sont devenus « Sol-datenheim », l'un pour les Sous-Officiers, l'autre pour la troupe.

— L'Hôtel du Nord devient un « Lazaret ».

— Chez un coiffeur s'installe un marchand de journaux.

— Une brasserie se transforme en « Etapen-Magasins » (denrées) pour les cantines de Laon et environs.

— Dans la salle de l'Agence, on trouve un Restaurant-Concert.

— Dans les magasins de machines agricoles, une « kantine ».

— La gare est pourvue d'une kommandantur.

— Dans les maisons abandonnées, on trouve petits restaurants et buvettes. Il y a aussi la poste et divers bureaux.

— Rien de modifié pour l'abattoir.

— Dans la grande rue de Vaux, il y a des photographes. Chez Delaroche et à Semilly, on loge des troupes de passage.

Sur le plateau :

— La « Kommandantur » occupe la majeure partie de l'Hôtel-de-Ville, la Mairie, le complément. Or, si la population est moins nombreuse qu'en temps normal (seulement 9.360 habitants suivant un recensement des 9 et 10 février 1916), la Mairie doit faire face à une paperasserie délirante : avis, ordres, décrets, sont monnaie journalière.

— Assez souvent, dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville, ont lieu des concerts donnés par des artistes allemands.

Mais il y a également presque quotidiennement des séances cinématographiques au Théâtre (Saint-Rémy au Velours). Celui-ci a été repeint par les Allemands et il a désormais l'éclairage électrique.

Sur la place de la Mairie, il y a un marchand de journaux et d'articles divers.

— Opposé au théâtre, un grand magasin : c'est celui de Monsieur Ducrot (Brémard actuellement). On ne lui fait pas grâce. Purement et simplement, Monsieur Ducrot est expulsé. On trouve alors dans le magasin tabacs, vins, chaussures, et équipements de toutes sortes.

— A la pharmacie Rousseau (Tourneux à l'époque, c'est un préparateur, Monsieur Goin, qui tient l'officine), dans la portion qui était le « Comptoir d'Escompte », actuellement service des analyses, il y a une « Kantine ».

— Des coiffeurs Allemands s'installent rue Châtelaine.

— La pâtisserie continue son commerce. Mais la Poste, elle, n'est pas respectée : Après pillage, saccage, elle est transformée en « Kasino ».

« Kasino » également, à la Société Générale, rue Sérurier, ainsi que dans la maison Tilorier, celle qui est attenante à la ruelle.

— Ce sont de véritables « quartiers allemands » que l'on trouve rue du Cloître, avenue de la République, boulevard Michelet, une grande partie de la rue des Chenizelles, rue des Ecoles, etc.

Rue Saint-Jean, un buraliste allemand s'installe chez un armurier. Ailleurs, on rencontre : bijouterie, bazar allemand, marchand de chaussures et bottes pour militaires, une imprimerie. Pour la fabrication du pain blanc, une boulangerie s'installe dans une pâtisserie.

— L'imprimerie du « Courrier de l'Aisne » rejoint l'imprimerie des « Tablettes de l'Aisne ».

— Un horloger Strasbourgeois s'installe dans une boutique rue Saint-Jean, « Deutscher Uhrmacher und Optiker », (Marquiset, p. 92).

— Une section Allemande de culture existe place Saint-Julien. Chez Roger, loueur de voitures, au « Petit Saint-Vincent », on aménage un « Soldatenheim » (foyer) (*Tablettes de l'Aisne*, 27-9-1930).

— La vente des marchandises de toutes sortes de cantines et magasins Allemands à la population civile est interdite (ordre du 22 janvier 1915). Mais pas besoin de magasins lorsqu'il y a des chevaux de tués ; c'est à qui pourra emporter un morceau !

De même, comme nous dit Monsieur Poggiali, « nous, enfants, aimions à tourner autour des nombreuses cuisines roulantes, ces « Feldküchen » qui se trouvaient de place en place en ville ; cela nous permettait souvent de récolter quelque chose ». Outre les enfants, dit Marquiset (p. 213), on voit se presser, de plus en plus nombreux, des ouvriers, ou des gens à l'aise avant la guerre. A la date du 27 août 1918, après un bombardement, Marquiset note encore : « Toute la ville vient voir les dégâts, et les affamés de viande se jettent sur les cadavres de chevaux qu'ils dépècent. Agenouillés dans les débris de moellons et d'ardoises, ils découpent, en se les disputant, des quartiers de viande ».

#### *La peur de la mort*

La ville de Laon était à vol d'oiseau à 15 kilomètres du front qui passait sur le « Chemin des Dames » du 15 septembre 1914 au 27 mars 1918.

Dans les ouvrages cités, les narrateurs n'en font pas mystère, ils sont très soucieux : la mort hurle autour de nous... Nous ne songeons qu'à la mort qui nous menace... Ces sifflements de mort qui nous font sursauter nous mettent dans une nervosité extrême, nous dit dans son ouvrage Monsieur Marquiset.

Comme lui, Monsieur Fouquet parle avec la plus grande franchise. « Notre ferme espoir, dit-il, n'était pas exempt d'une profonde angoisse. Notre délivrance serait-elle effectivement heureuse ? »

De sombres rumeurs avaient déjà circulé « en se retirant, l'ennemi ne va-t-il pas réduire la ville en cendres ? Cette angoisse bien légitime où nous nous trouvons quant au sort qui nous était réservé, fit de nos dernières heures d'oppression allemande, des heures particulièrement sombres et tragiques ».

Mais, hélas, il y eut au cours de ces 1502 jours d'occupation, plus d'une fois, à Laon, des heures tragiques.

Ainsi, le 4 mai 1916, une jeune femme de 29 ans demeurant 81 route d'Ardon à Vaux, Pauline Rabache épouse Sézil, s'occupe à 10 h 1/4 du matin de son ménage. Une terrible explosion de se produire. Madame Sézil, Monsieur Georges Gruelle, Conseiller Municipal sont tués. Madame Marie Turquin, épouse Constant Huguet,

61 ans, demeurant à la Valise a une fracture compliquée de la jambe et du fémur gauche. On lui coupe la jambe, mais l'accident est mortel pour elle aussi.

Trois autres personnes sont blessées, dont la jeune Suzanne Meyer, âgée de 6 ans. L'émotion est des plus vive en ville, car cette explosion vient de se produire à la Citadelle. Elle est sérieuse : 82 tués, 120 blessés pour l'occupant.

M. Ermant, Sénateur-Maire obtient, pour lui et l'un de ses adjoints, l'autorisation de pénétrer en ce lieu, accompagnés du lieutenant de police allemand. Tout cela est particulièrement marquant pour des Laonnois qui n'ont pas perdu le souvenir de 1870. Les Allemands, au reste, se montrent très lucides. Témoin cette lettre n° 20765 adressée à la Mairie : « Pour éviter dans la mesure du possible, les explosions lors des travaux de déblaiement qui seront probablement entrepris après la paix, à la citadelle, vous êtes informé qu'environ 300 mines à lancer, encore chargées et qui n'ont pas pu être mises en sûreté, sont encore ensevelies sous les décombres, à l'endroit de l'explosion.

Comme preuve pour les dossiers, la Commandanture demande l'établissement d'un accusé de réception.

signé : Keefmann  
« capitaine ».

Voici encore le récit de l'horrible bombardement de Montreuil, le 3 mai 1917. Il est poignant. Il est dû à la bienveillance d'une vieille Laonnoise : M<sup>e</sup> Dautancourt, qui habitait, avec ses parents, Montreuil à l'époque.

Elève de l'Ecole Normale, enseignante par la suite, elle avait 15 ans 1/2 et était élève de 3<sup>me</sup> année au Collège de Laon, lorsque le professeur donna à traiter, le 21 mai 1920, le sujet suivant :

« Faites le récit de l'épisode le plus dramatique de la guerre dont vous avez été soit l'acteur, soit le témoin ».

Combien est justifiée l'annotation du professeur : « Très bon devoir, précis et intéressant. A toute la valeur d'un témoignage vécu ».

#### *Le bombardement de Montreuil-sous-Laon.*

*Bien des épisodes tragiques ont marqué les cinq années de guerre qui viennent de s'écouler. L'un d'eux me restera à jamais présent à la mémoire. C'est, le 3 mai 1917, le bombardement de Montreuil-sous-Laon, lieu de notre résidence d'avant-guerre.*

Depuis quelques jours déjà, les troupes françaises et alliées, avec des canons à longue portée, avaient entrepris de détruire la caserne du champ Saint-Martin (1), située sur la colline de Laon, au-dessus de l'hospice de Montreuil.

Le mercredi 3 mai, à midi, le tir dévia ; le bruit devint de plus en plus fort. On n'entendait plus le siffllement des obus, prouvant que ceux-ci passaient à une certaine distance, quand, tout à coup, un grondement violent fit trembler toutes les demeures du voisinage, puis un second, puis un troisième, de plus en plus sonores. Cette fois, tous les habitants sortirent affolés, se précipitant inconsciemment dans la direction du tir, plutôt que de s'en éloigner : un obus de très fort calibre venait d'éclater à peu de distance de notre maison. Les infirmiers de l'ambulance allemande transportèrent en toute hâte les blessés (2) dans un cellier où ils n'étaient nullement préservés des obus, mais au contraire menacés de voir le bâtiment s'écrouler sur eux. Nous-mêmes, avec tous les gens du voisinage, nous nous précipitâmes dans ce cellier. Puis, nous y trouvant encore moins en sûreté que partout ailleurs, nous accourûmes chez nous, entre deux coups de canon (3). Pas de cave ! pas d'abri ! Enfin, au bout d'un moment, empoignant vivement quelques objets les plus indispensables, sans même prendre le temps de nous habiller convenablement, nous nous enfuîmes en bande pour gagner le plateau, nous abaissant à chaque coup pour nous préserver des éclats.

Enfin, nous étions sortis du danger, mais plus de dix manquaient à l'appel (4). Neuf tués et deux blessés, presque tous pensionnaires de l'hospice, restaient là-bas, en attendant qu'on les relève. Une dame d'employé (5) (une jambe coupée et l'autre broyée) grâce au courage de plusieurs personnes, put être transportée à l'Hôtel-Dieu où elle rendit le dernier soupir deux heures plus tard. D'autres victimes, ensevelies sous les décombres, ne furent retrouvées que longtemps après (l'une d'elles au bout d'un mois, mais sans blessures) à mesure qu'on déblayait les nombreux bâtiments détruits, on retrouvait têtes, membres, morceaux de chair collés aux arbres.

Après notre départ à Laon, le tir continua. Alors, les plus bravos, qui avaient persisté à rester dans leurs demeures, se décidèrent à les quitter. Tout le mobilier des employés fut transporté à Laon

---

(1) C'était peut-être plutôt la voie ferrée qui était visée.

(2) Il s'agit des blessés du Lazaret allemand installé dans une partie de Montreuil, et non pas de ceux du bombardement.

(3) Le temps qui s'écoulait entre deux coups de canon était régulier.

(4) Tous furent victimes du même obus (le 1<sup>er</sup> je crois) tombé sur la lingerie occupée par une religieuse et des hospitalisés. Par contre, une vachère s'est retrouvée indemne entre deux cratères.

(5) Cette personne s'appelait Madame Davranche.

*dans les maisons vides qu'ils occupèrent (6) et l'hospice de Montreuil fut ainsi abandonné et livré aux Allemands qui se joignirent à l'artillerie française pour le mettre dans le plus piteux état.*

*Cette journée est pour moi une des plus mémorables de ma vie. Je me souviendrais toujours de la douleur avec laquelle j'ai quitté mon logis, le laissant sur le point d'être détruit d'un seul coup (7). Je me souviendrais surtout de l'angoisse dans laquelle me plongea la pensée de ces êtres, un instant auparavant pleins de vie et de santé et, en une seconde, hachés, décapités, amputés et la menace d'avoir le même sort, tandis qu'un enfant de cinq ans, inconscient du danger qu'il courait, riait et jouait comme à l'ordinaire.*

*Oh ! jour funeste ! Que de deuils, de peines et de misères tu as amenés dans un endroit si paisible où la guerre avait été jusque là inconnue, où nous avions vécu préservés de ses maux !*

D'autres événements tragiques sont à rappeler. *Le 31 mars 1916*, la mort de l'aviateur Queffelec. *Le 12 mars 1918*, M. Warnet, Receveur Municipal est cruellement frappé : une de ses filles est tuée, l'autre blessée alors qu'elles dormaient. M. Marquiset précise : « c'est la première fois que le centre de la ville est éprouvé » (p. 249).

La journée du Vendredi Saint (29 mars 1918) n'est pas plus sereine. Le directeur de l'école libre, M. Jovet aperçoit deux enfants qui se donnent la main, dans la descente près de la Porte d'Ardon. Le bombardement sévit. Craignant pour leur sécurité, il les accompagne en remontant vers la boulangerie Martin, à l'extrémité de la rue des Cordeliers. Cruelle fatalité, M. Jovet et un des enfants sont tués, l'autre est blessé. Secouru, il est soigné avec le plus grand dévouement. A ce moment, il est âgé de 10 ans. C'est le jeune Poggioli, qui deviendra, par la suite, notre sympathique et vaillant facteur. Guéri, il aura la vive satisfaction, avec bien des Laonnois, d'accueillir le glorieux vainqueur, le Général Mangin (Témoignage Poggioli).

C'est Marquiset (p. 253-4) qui nous conserve le récit des événements du 1<sup>er</sup> avril 1918 : « Nuit troublée par le bombardement. A 7 et 10 heures du soir la première travée de la nef et la sacristie de l'église Saint-Martin ont été éventrées » et il continue : « comme il n'est plus possible de faire d'inhuma-

---

(6) Mes grands-parents, mes parents et moi-même fûmes relogés aux « Tablettes de l'Aisne ».

(7) Le logement de ma famille fut définitivement rasé au cours de la guerre 39-45. Il se trouvait entre la maison du directeur (qui existe toujours à l'angle) et la chapelle de Montreuil.

tions au cimetière de Vaux, où pleuvent les obus, un convoi funèbre conduisant 3 cercueils au cimetière de Laon, remontait vers 11 heures la route de la gare. Il venait d'arriver près du square établi dans la boucle de la route lorsqu'un obus vint éclater à cet endroit, tuant 13 personnes dont 4 employés des pompes funèbres, blessant les assistants et brisant un cercueil dont les débris et le cadavre lui-même furent éparpillés dans les marronniers de la route. Le bruit qui en court, en ville, aussitôt, répand la terreur. Les passants se font plus rares, on se terre dans sa cave. Le bombardement continue toute la journée ».

Immédiatement M. Ermant s'adresse à la population (avis 312 bis).

#### Le Sénateur-Maire de Laon à la Population.

Aux heures tragiques et douloureuses que nous traversons, le calme, la résignation et le sang-froid s'imposent à tous.

Le respect des morts et de leurs convictions religieuses demeurent intangibles, mais à des circonstances exceptionnelles doivent correspondre des mesures également exceptionnelles.

Pour ce motif, les décédés seront à l'avenir transportés directement de leurs domiciles au cimetière sans qu'il se forme aucun convoi, la famille elle-même devra s'abstenir de suivre les porteurs.

La population comprendra que la sauvegarde des vies humaines, dans la mesure où il est possible de les préserver, exige cette mesure de prudence et saura la respecter.

Laon, le 1<sup>er</sup> avril 1918.

Ermant.

#### LES VEXATIONS :

*Le salut aux officiers Allemands ; pas d'amitié aux prisonniers (même Français)*

L'une des choses qui va le plus choquer l'occupé, et à bon droit, est l'accumulation des vexations.

Plus d'une fois, on reviendra sur ce sujet. L'avis insidieux du 8 septembre 1917 vaut la peine d'être reproduit en son entier :

*Commandanture des Etapes*

Nr. 264

Son Excellence Monsieur le Général Commandant est satisfait de la bonne intelligence qui a toujours existé dans la ville de Laon depuis l'occupation, entre l'Administration Militaire et la population française.

Toutefois, de façon à caractériser extérieurement cette entente, Son Excellence ordonne que dorénavant la population masculine salue, en se découvrant, tous les Officiers, et que d'autre part, cette salutation soit courtoisement rendue par les Officiers.

Dans les rues, l'ensemble de la population devra faire place aux Officiers, avec tact et d'une manière respectueuse.

En outre, dans le but d'obtenir des rapports agréables entre les militaires et la population, et de démontrer que l'Administration Militaire ne se trouve en guerre qu'avec la force armée et non pas avec la population civile, Son Excellence a également exprimé le désir de voir dorénavant participer les habitants aux Offices militaires des dimanches et particulièrement aux concerts religieux.

Une place spéciale sera réservée à la population dans l'église. L'entrée des concerts est gratuite.

La Commandanture,  
signé : Le Baron de Berlepsch.

Le 7 juin et le 24 juillet 1918, de nouveaux avertissements réaffirment l'importance de l'ordre du 8 septembre 1917, sans grand succès, car curieusement les Laonnois ont la vue particulièrement déficiente...

A de nombreuses reprises, également, sont donnés des ordres au sujet des prisonniers. Ainsi des avis des 11 octobre 1916 et 30 avril 1917 indiquent que : « Il est interdit en cas de transport de prisonniers de guerre dans les rues, de communiquer d'une manière quelconque avec ceux-ci, par exemple : crier ou répondre à des questions, glisser ou accepter des denrées alimentaires ou nouvelles écrites ».

Le public a à évacuer immédiatement les rues et à monter sur les trottoirs... Le 10 mai 1918 : « Il est strictement interdit à la population de causer avec les prisonniers de guerre Français, de leur faire des signes, de les saluer ou de leur jeter des fleurs ». On avait même prévu en cas de récidive une amende considérable à la ville. Ainsi le 25 juin 1915, les communes de Fraillicourt et Seraincourt

encourent une amende d'ensemble de 20.000 marks, car les habitants avaient porté secours à des soldats Français. Tout soldat Français trouvé en civil en pays occupé se voyait instantanément condamné à mort.

Comme le dit très bien le Général Mangin (lors de la remise de la Croix de Guerre à Laon, le 24 octobre 1920) :

« La déportation en Allemagne était sans cesse suspendue sur vos têtes, non seulement comme coupables, mais comme responsables, comme otages ou simplement à titre de représailles ».

#### *Pancartes sur les immeubles*

Comme il est déplaisant de voir tous ces écritœux fixés aux maisons. De quoi s'agit-il ? Ce sont tout bonnement des pancartes obligatoires de 13 × 20 cm où sont mentionnées diverses indications : nom de la rue..., nom, prénoms des occupants, sexe, âge, nombre de pièces des locaux et nombre de lits.

On n'a pas le droit de déménager sans autorisation préalable de la Mairie. Il faut également une permission pour aller coucher dans la maison voisine si on s'y sent plus à l'abri. Il faut avertir du retour chez soi.

A tout instant, vous pouvez avoir une visite catastrophique. On se rend compte parfois que la visite est la suite d'un acte antérieur. M<sup>e</sup> Bouré, avocat, bien connu des Laonnois, constate en 1917, que la bibliothèque du Barreau est saccagée. Voulant la sauver, il obtient l'approbation de la Commandanture. Mais M. Pasquier nous rapporte, (ouv. cité p. 24), les événements du jour suivant :

« Comme par hasard, un officier d'ordonnance d'un général se présentait dans sa maison, la visitait et lui déclarait que la trouvant à la convenance du général, il lui donnait deux heures pour la quitter. Maître Bouré objecta que la brièveté du délai ne lui permettait pas d'opérer son déménagement. « Vous devez laisser tous les meubles, tout le linge, la vaisselle, les ustensiles de cuisine et déménager ». M<sup>e</sup> Bouré dut s'incliner. Il obtint à grande peine de pouvoir emporter les livres de sa bibliothèque. Le général ne resta point longtemps. D'autres officiers lui succédèrent. Un jour, M<sup>e</sup> Bouré put jeter un coup d'œil dans sa maison. Elle avait été consciencieusement vidée ».

#### *La circulation des personnes est partout étroitement contrôlée*

Laon, le 20 mars 1918

n° 308

#### *Commandanture de Laon*

Le Décret suivant est porté à la connaissance de la population :

Quartier Général, le 13 mars 1918.

*DECRET :*

Je condamne les ouvriers Maillard Moïse et Doffémont Marceau à 14 jours d'arrêts sévères et à chacun 50 marks d'amende pour avoir circulé assez longtemps dans la contrée d'opérations et dans l'Etape.

Dans le cas où l'amende infligée ne pourrait être perçue, elle se remplacera par un jour de prison pour chaque fraction de 5 marks (Décret concernant le contrôle d'identité et la circulation des habitants dans le territoire de la 7<sup>e</sup> Armée - paragraphe 15).

Le Général Commandant,

signé : Von Larisch

La Commandanture,

signé : Curio.

Laon, le 29 septembre 1918

n° 363

*Commandanture des Etapes*

*ORDRE :*

1<sup>o</sup> — Il est interdit à la population civile de se tenir inutilement dans les rues.

2<sup>o</sup> — De circuler dans les rues à plus de 3 personnes et de s'y arrêter.

3<sup>o</sup> — De passer par les chemins entourant la ville (promenades, remparts, boulevards).

Les civils habitant ces rues extérieures devront prendre le chemin le plus court pour gagner l'intérieur de la ville, sans s'arrêter inutilement et marcher à plus de 2 personnes ensemble.

Les contraventions seront punies d'amende jusque 500 marks ou d'une peine correspondante de travaux forcés.

La Commandanture,

signé : Grube.

*Autres vexations : Récolte des orties - Arrachage des pommes de terre. — Chiens, hommes, femmes, jeunes filles rabatteurs pour la chasse. — Le silence est d'or...*

Pour remplacer le chanvre, les Allemands aspirent à récolter le plus possible d' « orties » (1). Pour ce faire ils embauchent pour rien les enfants qui sont surveillés, afin que le travail soit productif, par leurs maîtres (ordre n° 344 et 346). Une dame très experte en couture est contrainte de rejoindre le groupe qui s'occupe de la récolte des orties. Comme on pense cela ne l'enchantait pas du tout et puis, — piqûres pour piqûres, — pourquoi ne pas travailler dans sa spécialité. De compétence indiscutable on la reclasse dans le travail de couture, elle s'occupera de chemises, draps, etc. (témoignage Madame Boquet).

Le cas de M. Dupont mérite d'être signalé : M. Ovide Dupont est professeur au lycée Montaigne à Paris. Son frère est professeur à Laon. Ce sont les vacances. Il ne songe pas au danger, de Paris gagne Laon, content de changer d'air et de voir son frère. Les événements se gâtant, il n'a pas quitté à temps la ville d'accueil. Le voilà bloqué et contraint d'aller arracher des pommes de terre à longueur de journée. Il n'est pas de taille à assumer ce travail, il tombe malade. On comprend mais bien tardivement que sa présence à Laon n'est pas absolument indispensable. Au commencement de 1918, après être resté plus de 3 ans à Laon, il est autorisé à rentrer en France par la Suisse (Pasquier, p. 59-60).

Autre élément : les chiens doivent être déclarés en Mairie — ordre 3 août 1915. Une taxe est perçue (9 octobre 1915, 9 mars 1916, 25 janvier 1917, 28 janvier 1918, ordres 47 - 97 - 197 - 293). L'occupant interdit formellement l'abattage des chiens. Mais en temps de disette, les chiens mal nourris deviennent un véritable danger. Pour sa part le Bureau de bienfaisance qui a tant à faire en ces moments se demande s'il faut donner le dessus à l'être humain ou au chien.

Pour les chiens d'aveugle, pas de doute, on ne doit pas les supprimer. Pour les compagnons des vieilles personnes, il en est incontestablement de même. Mais que penser de ceux qui invoquent la dureté des temps, demandent des avances en argent, remboursables plus tard, et qui trouvent normal de payer 62 F 50 pour la conservation d'un chien (taxes) et de régler sa nourriture ? L'administration se demande si cet argent ne serait pas mieux employé en secours plus valables (délibération du 19 février 1916). Elle pourrait multiplier les catégories de classement de consommateurs. Or pour donner des chiffres corrects, lors d'une seule réunion de la Commission de ravitaillement, vu les variations de poids du pain, d'un côté ; les variations de prix, de l'autre, il faut déjà procéder à 12.000 opérations !

---

(1) Leurs feuilles sont comestibles, leurs tiges servaient à fabriquer la « toile » des sacs de sable des tranchées (information de Madame Boquet).

Revenons à toutou, s'il devient chien ambulancier, il sauvera, on en a l'espérance, des vies. S'il traîne des approvisionnements de munitions — et la chose se produit — horreur, il aidera l'occupant...

Quand des officiers Allemands rentrent, ils peuvent être contents de retrouver un chien, qui va bondir de joie en les voyant prendre un fusil, car c'est une rude satisfaction que d'avoir en ses mains un fusil pour la chasse. Des battues s'organisent. Des hommes, une dizaine de femmes sont convoqués pour s'associer à la fête. Vous serez rabatteurs, aussi bien par bon temps que par temps de neige. Une petite allocation vous sera accordée, deux francs. S'il y a des dégâts aux chaussures après ces séances, aucun dédommagement. Vous avez vu suivant le cas Aulnois, Samoussy, Couvron, Vivaise, Monceau-le-Neuf ou autres villages ! Ces sorties eurent lieu surtout en 1916. (Marquiset, p. 180 et 183 - Pasquier, p. 16). Car, dit l'ordre du 25 juillet 1915 : « Le droit de chasse dans le territoire de l'étape n'appartient exclusivement qu'à l'armée Allemande de ce territoire, la pratique de la chasse est formellement défendue aux habitants Français. Tous les ustensiles de chasse doivent être livrés ».

Si vous avez la langue un peu trop longue, cela peut devenir ennuyeux et même désastreux.

Ainsi M. Chouarin, directeur des Nouvelles Galeries a le malheur de faire remarquer qu'il est bizarre d'acheter des « étuis de cigarettes en argent » pour aller se battre. Imprudence : 8 jours de citadelle, mais, il y a extension, il reste en prison trente quatre jours.

Le malheureux n'a vraiment pas de chance. On lui demande, tout simplement, de choisir dans son personnel, une personne pour aller travailler aux champs, il refuse. « Choisissez vous-même », dit-il. Cette simple réplique lui vaut 20 marks d'amende. Une autre fois, une peccadille lui vaut une amende, pour laquelle il demande la remise de la peine. La première pénalité est maintenue, maintenant s'en ajoute une autre. Il doit être fiché, car on lui apprend qu'il est, en outre, condamné à travailler au chargement et déchargement du charbon en gare de Laon pendant 14 jours. (Pasquier, ouv. cité p. 17/8).

#### *Les aspects politiques de l'occupation :*

#### *Contributions de guerre ; amendes. Une tentative avortée.*

Pour ceux qui veulent défendre la ville, la situation est des plus malaisées. C'est ainsi que le registre des Délibérations du Conseil Municipal (séance du 25 mars 1920), nous apprend que pour contributions de guerre il y a 7.000.000 et 200.000 F pour amendes (francs de l'époque). .

D'autre part, plusieurs centaines de jeunes sont emmenés hors de Laon pour travailler sur les voies ferrées ou pour autres travaux pénibles.

Une trentaine d'otages quittent Laon. Et pas plus M. Ermant que M. Dessery ne sont épargnés. Quelle tristesse a pu être la leur de n'être pas présents lors de la glorieuse journée du 13 octobre.

Les Allemands, il est bon de le savoir, connaissaient bien l'habileté et la fermeté du Sénateur-Maire Ermant. Pour eux il n'y aurait eu que des avantages à ce qu'il ne soit plus là. Et quand à Vervins, ils lui proposent son rapatriement pour la Suisse, lui qui avait revu un pays libre, un pays où l'on ne souffre pas de la faim, où il n'y a pas de menace de mort, un pays où on peut parler, écrire, circuler comme l'on veut, quelle tentation d'ajouer à ce qui est proposé. Mais pour M. Ermant, c'est non, sans hésiter, il n'abandonne pas la France.

Tout débute par un petit mot, gros de conséquences. Ce mot pose un grave problème.

Voici la première pièce de ce dossier :

Commandanture des Etapes

le 5 mai 1916

*Laon*

*à retourner.*

A la Mairie de *Laon*.

La Commandanture prie de lui indiquer si le Conseil Municipal de la ville de Laon est capable de prendre des délibérations, et s'il siège régulièrement.

Si cela ne devait pas être le cas, il devrait être pris d'autres dispositions auprès de la Commandanture.

signé : Kressmann

« Capitaine et Adjudant »

Note reçue le 5 mai à 6 heures soir.

Remise le 6 à 9 h 1/2 au cabinet du Maire.

Le lendemain la réponse républicaine est donnée, la voici :

Laon, le 7 mai 1916.

Le Sénateur-Maire de Laon,  
à Monsieur le Colonel et Commandant Maercker,  
à la Commandanture de Laon.

Monsieur le Colonel,

J'ai l'honneur, comme suite à la note que je vous retourne sous ce pli, de vous informer que le Conseil Municipal de Laon est normalement composé de 27 membres.

En raison des départs et des décès, ce nombre est maintenant tombé à 14.

Les délibérations prises jusqu'ici l'ont été par au moins 15 membres.

La loi de 1884 dispose que le Conseil ne peut délibérer dans la limite de ses attributions, sans que la majorité de ses membres soient présents, soit 14 ( $14 \times 2 = 28$ ).

En vertu de la même loi, les pouvoirs de l'Assemblée Commune expirent le 1<sup>er</sup> dimanche de mai 1916, c'est-à-dire aujourd'hui même.

J'ignore les lois votées en France depuis la Guerre, mais il me paraît évident que les pouvoirs de tous les corps élus ont dû être prorogés puisque les élections sont impossibles.

Veuillez agréer, Monsieur le Colonel, les assurances de ma haute considération.

C'est donc, il n'est pas douteux, M. Ermant qui a été habile. Les Allemands le comprennent parfaitement. Aussi ne répondront-ils pas immédiatement, mais après réflexion, car le 15 mai seulement ils adressaient à la Mairie une réponse qui leur permet de sauver la face. Mais ils se sont trouvés devant une interdiction très nette d'agir. Leur tentative pour imposer un Maire à leur dévotion a échoué.

Voici le libellé de ce mot :

« Commandant des Etapes »

Laon

n° 19 570

Le 15 mai 1916.

à la Mairie de Laon,

La Mairie devra informer immédiatement la Commandanture lorsque le Conseil Municipal de la ville de Laon ne sera plus capable de prendre des délibérations, c'est-à-dire lorsque le nombre des membres de ce Conseil sera inférieur à 14.

signé : Kressmann,

« Capitaine et Adjudant ».

*Les aspects religieux de l'occupation ;  
pillages et emprisonnements.*

Les relations entre l'occupant et les autorités ecclésiastiques n'ont pas toujours été si harmonieuses qu'on peut le trouver écrit parfois. Ainsi la cathédrale de Laon, miraculeusement épargnée, n'a-t-elle pas seulement servi de lieu de transit pour les blessés du front proche (des cartes postales en montrent dans le choeur) ; le Général Von Shubert, lui, aime les chevaux, et trouvant que le local est spacieux, le 10 mars 1917, y fait entrer la cavalerie, et 600 chevaux ! Ludendorff en personne, bien que peu suspect de sympathie pour la religion, le rappelle à l'ordre ; Von Shubert perd immédiatement son commandement et doit prendre sa retraite (Marquiset, ouv. cité pp. 195 - 196 - 199).

De même, si les journaux allemands annoncent scrupuleusement les horaires des offices catholiques, protestants, et juifs, la cathédrale n'est pas pour autant à l'abri des vicissitudes : à part la plus ancienne (du XVI<sup>e</sup> s.), toutes ses cloches vont être brisées, par les prisonniers Français. Le 13 juin 1917, a lieu le saccage des orgues : 800 tuyaux sont enlevés. Le Sénateur-Maire Ermant et le Curé-Archiprêtre Maréchal (1) protestent énergiquement, mais ne peuvent malgré tout éviter le pillage (Marquiset, p. 216).

Le *Courrier de l'Aisne* du 19 octobre 1919, les archives municipales révèlent que 8.630 kg de métal ont été prélevés, la plus petite cloche en ayant fourni 800 et la plus grosse, 3.000 !

---

(1) L'abbé Henri Maréchal, né à Saint-Quentin en 1859, mort à Laon, le 11 décembre 1920. (Témoignage du Docteur Defoug.) (cf. : également Vignot (abbé Pierre). L'abbé Henri Maréchal, archiprêtre de Laon (1860-1920). Paris, imp. Nulliez 1922.)

A Saint-Martin, ce sont des prisonniers russes qui brisent les cloches (13 juin 1917).

A Vaux, ce sont des prisonniers français qui doivent faire ce travail (20 juin 1917) (Marquiset, pp. 216-218).

Il est bon de s'en prendre aux personnes aussi. Celles-ci ont une langue et savent écrire. Monsieur le Curé de Saint-Martin, Monsieur l'abbé Dessaint continue à publier son petit journal intitulé « Les Echos de Saint-Martin ». Il a le courage de dire son opinion (dans l'ouvrage de Pasquier, nous en trouvons de nombreux exemples p. 38, 39, 40, les 10, 21, 22, 25, 28 octobre 1915), à Pâques 1915. Le vase déborde. On pouvait pressentir que cela se produirait un jour ou l'autre. Il est convoqué à la Commandanture et, comme récompense, il doit payer 1.000 marks d'amende en or, subir six mois de cellule, sans droit de lire ni écrire, et la déportation en Allemagne jusqu'à la fin de la guerre. Il a eu le malheur de dire une chose bien normale : « L'occupant ne devrait pas profiter de sa force pour piller, sans motif, les maisons vides d'habitants ».

Ce n'est pas tout. La paroisse Saint-Martin doit comprendre l'offense qui a été faite à l'armée Allemande. Pour elle : 6.000 marks d'amende (or).

Malgré tout, l'Archiprêtre Maréchal a tenté une démarche près du Général Herringen, mais celui-ci, dans une lettre du 24 novembre 1915, lui précise que l'Abbé Dessaint a parlé dans ses « Echos » de transports et de changements de troupes Allemandes, qu'en conséquence le transport en Allemagne de l'abbé Dessaint ne pouvait être évité et qu'en outre une fois sa peine accomplie l'abbé Dessaint ne pourrait retrouver sa liberté à Laon (2).

Au bout de six mois l'abbé Dessaint est emmené en Allemagne et y subira sa peine de camp en camp.

Gagnons la paroisse de Vaux, là l'abbé Gustave Bossus a été compromis quelques semaines plus tôt lors de la perquisition du 19 octobre 1915. Perquisition faite dans son presbytère et dans son église. Après 13 jours de détention à la Citadelle, il est fixé, le 6 novembre, il est condamné à « QUINZE ANS de travaux forcés pour avoir coupé les fils téléphoniques allemands, puis reçu et caché des soldats Français... ».

Pour sa courageuse attitude, le Gouvernement Français le cite et lui octroie la « Médaille de Vermeil de la Reconnaissance Française ».

---

(2) (Témoignage du Docteur Defoug.)

Nous connaissons ces détails grâce à l'obligeance de Monsieur le curé de Vaux (3).

Personne n'a parlé de cela.

L'abbé Marius Malley est victime d'indignes mauvais traitements, alors qu'il était curé de Braye-en-Laonnois. Il est déporté à Laon, où il doit assurer le service de l'abbé Bossus (4). Il décédera à la mi-février 1919, âgé seulement de 51 ans.

*La presse allemande — La question du papier — La correspondance*

L'occupant suspend toute publication de journal français. Il exerce la plus vive surveillance sur les imprimeries de Laon. Le 28 octobre 1914, installé dans l'imprimerie du « Courrier de l'Aisne », un journal allemand imprimé en français, paraît. Il s'intitule : « Journal de Guerre ». Il fut distribué quelque temps gratuitement ( tirage 25.000 exemplaires). M. Pasquier nous informe complètement sur ce qui se passe (ouv. cité pp. 47-50).

Les Archives Départementales de l'Aisne possèdent de nombreux numéros d'une autre publication qui s'intitule : « Kriegszeitung der 7<sup>e</sup> Armée ». Dans ce journal, d'une bonne tenue littéraire, qui contient des caricatures, des articles satiriques souvent concernant l'armée britannique, les articles s'efforcent de saper le moral français. Il y a aussi des avis, comme ceux concernant les concerts donnés à Laon.

---

(3) Abbé Gustave Bossus, né à Saint-Quentin, le 22 janvier 1874, mort tragiquement à Laon, le 23 avril 1944.

(4) Lors du nouveau conflit de 1939, l'abbé Bossus ne connaît pas la tranquillité. Tous les Laonnois savent qu'il existe en ville une rue Abbé Bossus.

En raison de ce qui s'est précédemment passé, peut-être, l'occupant le surveille, sans qu'il s'en doute. Aux abords de l'église de Vaux, pour une vétile, le voilà de nouveau poursuivi et condamné en avril 1941, à trois mois de prison et le Vicaire Gérard à six semaines de prison. Ce dernier subit sa peine en avril-mai. M<sup>r</sup> Gérandal, Maire à l'époque, intervient, de même la Préfecture et à Paris M<sup>r</sup> de Brinon. Tenant compte de son âge (68 ans), du fait qu'il vient d'être opéré d'une hernie, il a la faveur de voir sa peine remise, mais l'exécution de la peine peut cependant être ordonnée, à toute époque, si le condamné n'a pas une conduite exemplaire dans l'avenir, en particulier, dans le cas de récidive de sa part. — Tribunal Feldkommandantur, 21 juin 1941.

Le destin ne lui a pas permis de voir, à nouveau, LAON LIBEREE. La malchance va le poursuivre jusqu'au bout. Lors du bombardement du 23 avril 1944, il est, sur le plateau, réfugié avec bien d'autres personnes dans la cave de la maison de M<sup>r</sup> Delleaux, avoué. Le bombardement est sérieux. Certains estiment qu'on peut gagner la rue. Malencontreuse idée. Il ne pense guère la chose raisonnable. Courageusement il va néanmoins aller voir ce qui se passe. C'est le désastre. Il est tué. La maison n'existe plus. Que d'heures tragiques dans sa courageuse vie.

Le premier numéro de ce journal contient un éditorial qu'il est intéressant de lire, si on rapproche ces trois dates :

- 2 septembre 1914, arrivée des Allemands à Laon.
- 13 octobre 1918, départ de Laon.
- 11 novembre 1918, Armistice.

Voici donc ce texte :

SOLDATS,

La grande guerre que nous devons mener pour la défense de notre belle Allemagne impose à chaque individu de notre chère patrie des sacrifices et des privations. Voilà déjà des semaines que vous êtes au combat. De magnifiques succès ont déjà été obtenus. Mais « continuer le combat », tel est le mot d'ordre, jusqu'à ce que la clique gouvernementale française aveuglée, qui ne pense qu'à la réalisation de buts personnels et ambitieux, l'empire britannique avide de nous concurrencer, et le monde russe renoncent à nous menacer dans nos biens les plus sacrés. Les relations avec notre pays vont plus lentement qu'en des temps ordinaires. L'immense étendue des batailles modernes rend impossible au particulier un regard sur l'ensemble. Ce n'est que tard que vous apprendrez quel rôle vous avez joué dans le grand tout. Pour remédier à ce manque et comme un lien de plus entre vous et notre grande patrie, le « JOURNAL DE LA GUERRE » paraîtra désormais plus souvent. Puisse-t-il vous apporter toujours de bonnes nouvelles ! (traduction de M. Luez).

La « Gazette des Ardennes » est beaucoup plus connue. Son siège est à Charleville. Elle fut fondée en 1914 par un marchand de cuir de Leipzig.

Cette triste feuille paraîtra avec illustrations du 1<sup>er</sup> novembre 1914 au 1<sup>er</sup> novembre 1918.

En revanche, toutes provisions de papiers peints doivent être déclarées avec factures correspondantes (ordre du 6 mars 1917).

Le 29 mai (n° 235) « tout le papier à écrire de tous genres, quels que soient format et teinte, le papier imprimé sur une face et toutes sortes d'enveloppes en possession de la population sont confisqués par ce présent ». En faire déclaration sinon 50 jours de prison ou amende jusqu'à 500 marks. Par ordre 244 du 29 juin : toutes les quantités de papier déclarées doivent être livrées — 5 journées prévues pour ce ramassage. Le magasin Ducrot doit abriter la marchandise. L'encre de chine liquide et solidifiée, l'encre à marquer le linge (n° 238) sont à déclarer. Les machines à écrire ne sont plus autorisées. Il pourrait y avoir de la propa-

gande française. On doit être rassuré, il y a vraisemblablement du papier en abondance. Or que voyons-nous dès le mois de novembre 1917, la Mairie est contrainte d'aviser dans une note la Commandanture « que le papier spécial pour appareil linographe livré dernièrement étant *inutilisable en raison de la mauvaise qualité du papier*, la mairie sollicite l'attribution d'un autre papier, car comment pourra-t-on faire les affiches, ordres, avis... ? De ces papiers, il n'y en a pas eu moins de 433 durant l'occupation : 20 en 1914, 102 en 1915, 116 en 1916, 101 en 1917, 84 en 1918. Réponse du 2 décembre : Il n'est pas possible de trouver en Allemagne une autre sorte de papier à cyclostyle. *A l'heure actuelle chacun doit se contenter des produits de guerre*, mais la Commandanture renonce au paiement de ce papier de mauvaise qualité.

Un peu plus tard le 7 février 1918, on rappelle à la Mairie de veiller à une plus grande économie de papier dans la correspondance.

L'occupant trouve le passé de Laon intéressant. A plusieurs reprises des Guides Touristiques illustrés avec soin sont édités sur beau papier, une fois en Belgique, une autre fois à Berlin, sous la rubrique : « Aus Laons Vergangenheit ».

Le papier est cher, même si la qualité est médiocre. Mais le parchemin est encore plus cher. Or le Sénateur-Maire sait qu'il y a des parchemins dans les richesses que possède la ville, c'est la presque totalité des 800 manuscrits qui existent à la bibliothèque. Deux manuscrits du VIII<sup>e</sup> s., une centaine du IX<sup>e</sup> (plus à Laon, que dans toutes les bibliothèques belges), écrits avec un soin incomparable, une centaine de cisterciens, les uns réalisés avec l'emploi de l'or, les autres sans or (signe de pauvreté — règle de Saint-Bernard) et d'autres de diverses dates et presque tous d'intérêt certain. Comment assurer la protection de cette richesse ? Les laisser en rayons, c'est vraiment peu faire pour leur protection. Les mettre à la cave, l'humidité ne pourra que les endommager. Le parti est pris, l'employé, en qui on peut avoir toute confiance, part pour Valenciennes. Entre le 21 et le 28 mai 1918, les manuscrits gagnent cette ville et reviennent, le moment venu, en excellent état. Pour remercier l'accompagnateur, M. Ermant lui promet de le servir en fonctions au delà de la date de la retraite, s'il le désire. Bien sûr la promesse faite fut tenue.

Signalons que le célèbre écrivain allemand Jünger (Ernst) (Heidelberg - 1895) fut blessé 7 fois lors de la guerre 1914-1918. A cette époque il passe à Laon, où il aura l'occasion de revenir au cours du second conflit 1940-1945. Là, il trouve toute facilité pour entrer à la bibliothèque. Prenant conscience de la valeur des manuscrits et des autographes qui s'y trouvent, pour éviter tout dégât, il met un gardien à la porte de l'immeuble. Tout cela est raconté dans son « Journal de Guerre ». Compromis ainsi que son fils, lors de l'opposition à Hitler, il est actuellement un chaud partisan du rapprochement des deux peuples.

Les Laonnois lui réservent un accueil reconnaissant et lui-même a plaisir à revoir la vieille ville.

Voici ce qu'il écrivait sur le « Livre d'Or de la ville de Laon » lors de sa visite à la bibliothèque, qu'il revoyait, avec grand plaisir, le 17 mars 1972 :

Laon, 17 Mars 1972

Pour la troisième fois dans la ville sur la colline sacrée.

La première fois comme adversaire,

1915

La deuxième fois comme homme parmi les hommes,

1940

La troisième fois comme ami chez des amis.

Que cela puisse rester ainsi.

Laon vivat, crescat, floreat.

(Que Laon vive, croisse, fleurisse).

Ernst Jünger.

Accentuant encore l'impression d'isolement rompu, ce ne sera que le 1<sup>er</sup> juin 1919, que reparaitront les « Tablettes de l'Aisne », et le 29 juin le « Courrier de l'Aisne ».

L'ère du « Journal de l'Aisne » est achevée. Ce journal est mort.

Curieusement après 1940-45, le « Courrier de l'Aisne » et les « Tablettes » disparaissent. Actuellement plus de journal local, ce sont des journaux de Reims ou de Saint-Quentin qui parlent de Laon.

Nous avons vu la frénésie de la récolte du papier par l'occupant, la frénésie de la propagande. Du côté Français une présentation est tout à fait éloquente par la description de leurs souffrances. Cette description figure dans le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 mars 1920. Songeant aux Laonnois il est précisé :

« Privés de toutes communications des leurs, ne recevant aucunes lettres d'eux, sinon quelques cartes de prisonniers, toutes censurées, et à partir de 1917, de rares messages laconiques de la Croix Rouge de Francfort, ne connaissant de ce qui se passait en France que ce que la Gazette des Ardennes leur disait en ses articles pessimistes et défaitistes, conçus dans le seul but d'ébranler leur moral, ils éprouvèrent de ce chef, les pires souffrances.

Peut-on imaginer rien de plus cruel que cette absence de nouvelles des êtres chéris, rien de plus cruel que la torture morale de ces femmes, de ces parents, de ces enfants qui ne savaient absolument rien du père, du mari, du fils, du frère qui étaient sur le front et dont pendant des mois et des mois, ils ignorèrent le sort, se demandant chaque matin et chaque soir s'ils étaient encore en vie, s'ils souffraient, où ils étaient... ».

Madame Boquet dans son témoignage nous confirme cette sensation de peine qui a frappé les personnes âgées, d'une part et qu'on ne s'y trompe pas, les jeunes également, fortement marqués, eux aussi, par ce manque de contact familial qui existe dans la vie au bénéfice de tous.

*Réquisitions diverses :*

Les réquisitions n'ont pas manqué de se produire. Si pour la première exorbitante réquisition, M. Ermant a eu l'heureuse chance de l'écartier, on ne pouvait espérer qu'il en fût de même au cours des 1.500 jours d'occupation. En principe tout soldat qui se fait livrer quelque chose doit remettre un bon de réquisition.

Un ordre du 4 novembre 1915 — n° 60 (Marquiset, p. 123-124) vise toute une série de choses. Retenons meubles et articles de cuisine. Les habitants s'inquiètent. Mais avec l'ordre 165 du 13 septembre 1916, la situation est des plus critiques :

S'il y a dissimulation, menace de sanctions : jusqu'à trois mois d'emprisonnement ou une amende de 1.000 marks, même cumulation possible des deux peines (Marquiset p. 170).

Cet ordre ne contient pas moins de 59 rubriques à déclarer, en quantité et également en qualité. Cela commence par assiettes à compote ordinaires d'une part, luxe d'autre part, et il en sera de même pour chaque article : les autres catégories d'assiettes plates et creuses, plats, soupières, saucières, coquetiers, porte-couteaux, tasses à café, tasses à thé, cafetières, théières, pots à lait, sucriers, verres, trois catégories à deux lignes par catégorie, fourchettes, couteaux, hachoirs, cuillères, louches, moulins... marmites... nappes, draps, taies, tapis, stores, lits, matelas, traversins, tables, chaises, tables de nuit.

Et pour d'autres catégories d'objets on ne peut posséder ce que l'on juge nécessaire. Témoin le secteur habillement.

Au 7 février 1918, il y a nécessité d'habiller la population civile travaillant pour les militaires (Marquiset, p. 246, ordre 296).

On ne peut conserver, pour la population masculine, que :

- 2 paires de bottines ou souliers ;
- 3 complets ;
- 3 chemises ;
- 3 caleçons ;
- 4 paires de chaussettes.

Pour la population féminine, que :

- 2 paires de bottines ou souliers ;
- 3 robes ;
- 3 chemises ;
- 3 pantalons ;
- 3 paires de bas.

L'excédent est à livrer au magasin Ducrot.

Le 4 octobre 1918, on est bien près de la fin de l'occupation, l'ordre 365 enjoint néanmoins de déclarer les quantités de linge : draps de lits, taies d'oreillers, serviettes de table, serviettes de toilette, torchons.

On espère bien qu'avec les événements en perspective, tout cela, cette fois, restera lettre morte.

Les matelas en laine sont particulièrement convoités, exception est faite pour ceux utilisés dans les logements d'officiers. (Ordre 198 du 28 janvier 1917 et 199 du 5 février 1917). Cependant les grands malades ont droit de conserver leur matelas de laine. Cette tolérance est révoquée en 1918.

Le Sénateur-Maire signale, juste un mois avant le départ, que le Commandant Grube a fait enlever, tant dans les salles de l'Hôtel-Dieu, que dans celles de l'Hospice :

- 156 matelas ;
- 421 couvertures de laine ;
- 69 traversins ;
- 148 oreillers.

La laine à matelas doit être livrée en gare, sous peine de 500 marks d'amende (ordre 360 du 23 septembre 1918), ou de détention correspondante. Le tout est entassé dans des wagons. Mais le bombardement intervient et tout est détruit.

Les réquisitions, du reste, s'abattent sur les métaux, sur le cuivre notamment. Sur les machines agricoles, et cependant on pourrait favoriser la culture, les récoltes. Ne croyez pas, non plus, que vous conserverez vos œufs, vos fruits, la question des subsistances sera une question de vie ou de mort et la population en est consciente. Un témoignage : un jeune Laonnois de l'époque, me confiait, il n'y a pas longtemps, que pour lui la journée du 13 octobre 1918, c'est l'immense joie d'avoir pu savourer, après des années de privation, ce jour-là, un morceau de pain blanc.

Il sera bon de présenter maintenant le grand problème des subsistances...

(à suivre)

---

TABLE DES MATIERES :

*Première partie :*

— Avertissement .....	85
— Joie immense des habitants de Laon le 13 octobre 1918 ..	86
Les sources d'information .....	86
Quelques dates .....	89
— L'état de la ville en octobre 1914 d'après J. Fouquet ..	91

*La vie quotidienne :*

— La peur de la mort, sa présence .....	93
— Les bombardements .....	93
— Les vexations .....	97
— Aspects politiques de l'occupation .....	102
— Aspect religieux de l'occupation .....	105
— Les pillages .....	105
— La presse, le papier, la correspondance .....	107
— Restrictions et réquisitions .....	111

(à suivre)

---